



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Ariège

Commune : Saint-Lizier

Autres communes :

SPR

Appellation : Zone 3 : zones naturelles sensibles

Article 112 de la loi LCAP du 7 juillet 2016

Règlement : SPR

Arrêté : Arrêté préfectoral le 10/05/1995

Pour les Plans de Sauvegarde et de Mise en Valeur, vous pouvez consulter l'arrêté sur le site internet de [legifrance](http://legifrance.gouv.fr).

Pour les autres documents, vous pouvez vous adresser à la collectivité territoriale concernée.